



AVRIL - MAI - JUIN 2022

# L'ÉCHO des PATOUNES



Journal de protection animale de la vallée du Rabodeau et d'ailleurs

## ÉDITO

### On se reposera plus tard.

Notre phrase fétiche ! Le temps, toujours lui, qui nous fait cavalier, arpenter le département et au-delà, ce temps si précieux après lequel nous courons pour sauver toujours plus d'êtres qui comptent sur nous. Même avec un équipement renforcé grâce à une subvention obtenue dans le cadre du plan de relance et qui a permis le financement en juin d'un véhicule d'occasion, le temps reste, avec l'argent, la clé de voûte de notre action. Du coup, la parution de notre journal a pris un peu de retard mais il faut bien prioriser, les animaux avant tout ! Et sans surprise, les prises en charge ont explosé ! Avec les chatons bien sûr, les chiens, mais aussi d'autres espèces telles que les oiseaux (voir notre article), qui paient un lourd tribut dans nos sociétés hyper urbanisées. Les enquêtes sont chronophages également et difficiles.

La protection animale n'a pas de fin, s'y engager ne peut pas être un loisir, elle vous happe, vous retient, vous occupe à plein temps, physiquement et mentalement, vous essore ! Heureusement nos bénévoles, toujours plus nombreux, nous épaulent et nous aident à faire avancer notre cause, leur dévouement est total, on peut compter sur eux, il y a tant à faire ! Alors lorsqu'on croise au détour d'une pub, une annonce pour le prochain salon animalier qui, nous le savons, va alimenter la misère animale (voir notre dossier spécial) la colère gronde ! Cette marchandisation de la vie animale est un scandale absolu, la récente réglementation n'a pas condamné la pratique, notre regard sur les animaux change, certes, mais que c'est long ! La responsabilité est dans les deux camps, comme toujours. Il y a ceux qui proposent et ceux qui achètent, naïvement peut-être, mais un peu de réflexion serait la bienvenue, pas besoin d'être un expert pour constater l'évidence de l'ignominie que représente ce marché. Nombre de ces chiens et chats se retrouveront un jour à la porte, au mieux dans un refuge sinon abandonnés lâchement dans la nature.

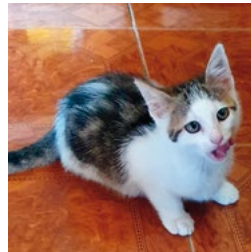
Ce numéro «coup de gueule» porte malgré tout un message d'espoir, celui de tant d'animaux secourus, de belles énergies que la colère n'entame pas. Vous êtes toujours plus nombreux à nous soutenir et à reconnaître notre «travail», les animaux vous en sont reconnaissants et nous aussi. Merci !

## LES CHIFFRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- 168 interventions.
- 86 stérilisations (mâles et femelles).
- 51 adoptions, dont 38 chatons.

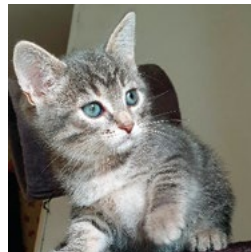
## QUELQUES ADOPTÉS



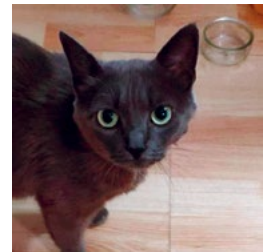
DS



Lola



Tessy



Ninette



Enzo



Vega



Journal édité par Résilience, association loi 1901 reconnue d'intérêt général.

Adresse : 6 place Pierre Larue 88210 Senones

Email : asso.resilience@orange.fr Web : facebook.com/ResilienceSenones

N° W883002522 - Siret : 840 476 410 00021

Rédaction : Sara Singrelin, Maud van Tieghem - Conception graphique : Michel Guignard

## LES SALONS ANIMALIERS : Jusqu'à quand...?

**P**resque tous les week-end se tient en France, un salon animalier où sont exposés et vendus comme une vulgaire marchandise des chiots et des chatons.

Enfermés dans des cages, seuls ou entassés, dans un bruit constant, le brouhaha et les cris des visiteurs, sous un éclairage artificiel, soumis à des températures inadaptées à leurs besoins



et des conditions sanitaires douteuses aux conséquences désastreuses pouvant aller jusqu'à la mort à court ou moyen terme de l'animal, ces bébés vont pour une majeure partie connaître un sort bien funeste.

Le business issu de l'industrie de la production et de la vente d'animaux de compagnie pratiqué dans ces salons ne peut être synonyme de responsabilité, de bien-être animal et de bienveillance. Les marchands éleveurs ou revendeurs n'ont qu'un seul but : réaliser un maximum de ventes avec un maximum de bénéfices sur ces salons.

Pour arriver à leurs fins, ils sont rodés aux techniques commerciales les plus viles, visant l'achat compulsif sans aucun état d'âme ni considération pour les bébés qu'ils ont soi-disant chéris et élevés avec amour et tendresse. Vous étiez venus vous renseigner sur une race, celle dont vous rêvez depuis si longtemps ? vous repartirez avec un chiot dans les bras avant d'avoir pu dire ouf ! Peu importe que vous soyez en capacité de vous en occuper, exposer dans un salon coute cher, il faut rentabiliser l'opération et donc vendre un maximum !

### Des techniques de vente basiques mais redoutables :

- **Provoquer le coup de cœur** : on vous met l'animal dans les bras, la boule de poil va s'y blottir, vous émouvoir et vous allez ressentir une bouffée de tendresse, bien légitime, pour lui.
- **Jouer sur la frustration et l'urgence** : le petit être vous est rapidement repris des bras et remis dans son enclos. Il faut vous décider rapidement, c'est le dernier chiot ou chaton disponible et deux autres personnes ont craqué pour lui, ils font un tour et vont revenir. «On ne fait pas de réservation, s'il vous plaît prenez le maintenant !».
- **Rassurer sur vos capacités à l'accueillir chez vous** : suivant votre situation on vous dira qu'il peut rester seul toute la journée, qu'il adore les enfants, les autres animaux, qu'il est très résistant aux maladies donc pas de crainte de frais vétérinaires... «c'est la race qui veut ça !» Toutes les interrogations et les inquiétudes sont minimisées pour vous pousser à l'achat.
- **Le prix** : «c'est incroyable comme le petit vous regarde, il vous a choisi, c'est trop mignon, en plus c'est le dernier de la portée, tous ses frères et sœurs sont adoptés et

on voit bien que vous êtes la famille idéale pour lui. Allez on vous fait un prix, pas question de vous priver l'un de l'autre.»

Et voilà ! l'affaire est dans le sac pour le vendeur, manipulation réalisée facilement dans un contexte d'affect et d'émotion palpable mais évidemment les difficultés vont apparaître une fois arrivés chez vous...

### Les salons du chiot, l'endroit idéal pour financer les élevages usine :

Le problème avec ces achats dans de tels lieux est que l'on ne connaît rien de l'animal ou juste ce que le vendeur a bien voulu nous en dire. Les animaux viennent parfois d'usines à chiots ou chatons basées à l'étranger et faisant l'objet d'un trafic juteux. On ne connaît ni sa mère ni son père, mis à part une inscription sur un papier. Combien la mère a-t-elle de portées par an ? quel est le caractère des parents ? quelles maladies ont-ils eu ? Dans quelles conditions les portées grandissent-elles ? en cage ? dans un local isolé, une grange, une maison, un appartement ? Et quid de la sociabilisation ?

De plus, le risque sanitaire est très important pour ces petites créatures. Tout au long du salon, ce sont des centaines de personnes qui défilent, allant d'une cage à l'autre, prenant les bébés dans les



bras, les caressant comme de simples peluches au mépris des règles élémentaires d'hygiène. Les maladies virales se répandent comme une trainée de poudre, toux du chenil, parvovirose, typhus, des maladies qui sont souvent mortelles même sur des bébés vaccinés. Sans compter les maladies héréditaires (dysplasie, maladie des yeux, épilepsie...) que l'on aura habilement cachées pour ne pas vous inquiéter. Lorsque le diagnostic tombe, le vendeur est aux abonnés absents.

**Toutes ces difficultés conduisent souvent et bien malheureusement à l'abandon.**

**Les refuges et associations sont saturés de chiens de race, 100 000 chiens sont abandonnés chaque année en France.**

**Au final, le grand perdant c'est l'animal !**

**En savoir plus :**

**[loicdombrev.fr](http://loicdombrev.fr) (site du président du groupe d'études «Condition animale» à l'Assemblée nationale).**

## Salons du chiot et du chaton, bientôt la fin ?

Alors que la loi n°2021-1539 de novembre 2021 interdira la vente de chiens et de chats dans les animaleries à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, (voir notre dossier spécial dans l'Écho des Patouines du 1<sup>er</sup> trimestre 2022) la question de l'achat compulsif (et du potentiel abandon) continue de se poser lors des salons animaliers qui ne sont pas expressément concernés par cette loi.

Mais ! Un décret du 18 juillet 2022 (n°2022-1012) vient de fixer au 1<sup>er</sup> octobre 2022 l'obligation de faire signer à l'acquéreur un certificat d'engagement et de connaissance au moins 7 jours avant la vente du chiot ou du chaton :

**Toute personne physique qui acquiert à titre onéreux ou gratuit un animal de compagnie signe un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce, (...). La cession de l'animal ne peut intervenir moins de sept jours après la délivrance du certificat au cessionnaire.**

Ce qui rend matériellement impossible la vente de l'animal le jour même du salon où l'acquéreur est censé choisir et repartir avec son animal.

On ne voit pas bien comment pourrait perdurer la pratique de ces salons, mais on peut faire confiance à l'avidité et l'appât du gain des exposants malhonnêtes, nul doute qu'ils trouveront une astuce pour contourner le décret ! La loi doit être modifiée et intégrer les salons animaliers dans la liste des lieux interdits de vente d'animaux de compagnie.

## Ne vous rendez pas aux salons du chiot !

En attendant, la seule solution est encore de fuir absolument ces salons. Vous aimez les animaux ? ne contribuez pas à la continuité de ces manifestations.

Si vous avez le projet d'acquérir un chiot ou un chaton d'une race déterminée, rendez-vous directement dans les élevages où vous pourrez constater par vous-même des conditions de vie de votre futur animal. Si nous ne cautionnons pas les élevages, nous comprenons tout à fait ceux qui veulent un chien ou un chat d'une race bien particulière. Le minimum est de s'assurer de l'honnêteté de ces élevages.

**Bien sûr, l'une des meilleures options reste pour nous l'adoption de chiens et chats via des associations de protection animale,**

**ils sont si nombreux à être abandonnés chaque année en France. Ils n'ont rien demandé d'autre que de vivre dans une famille aimante et responsable...**



"Celui qui est cruel envers les animaux devient dur aussi dans ses relations avec les hommes. On peut juger le cœur d'un homme par son traitement des animaux."

Emmanuel Kant

## BIODIVERSITÉ

Des chats et des chiens mais pas que...

Résilience est également sollicitée pour tout animal en difficulté, ce fut le cas à Saint-Dié dernièrement, une situation que nous avons transmise à la Ligue de Protection des Oiseaux. Il nous semble important de vous apporter leurs conseils.

### LES BONS GESTES

à adopter lors de la découverte d'un jeune oiseau au sol

**Les oisillons ne sont jamais abandonnés par leurs parents. Ne les ramassez pas systématiquement !**

- Oisillon sans plume ou presque :  
Mettre le jeune au chaud dans une boîte aérée, et contacter le centre de soins pour la faune sauvage LPO de votre secteur (coordonnées en bas de l'article).
- Oisillon au corps emplumé, sans signe de détresse :  
Dans la majeure partie des cas, lorsqu'un jeune oiseau déjà emplumé se retrouve au sol, il s'agit souvent d'un accident d'envol. Si l'animal n'a pas de blessure apparente, le mieux est de le mettre en hauteur au plus proche de ses parents.

**En cas de doutes ou de difficultés contactez-nous !**



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Adresse : 1 rue du Wisch, 67560 Rosenwiller - Tel : 03 88 22 07 35 - Site web : alsace.lpo.fr

### Protocole de remise en hauteur :

La LPO conseille d'utiliser une plateforme car il est compliqué de poser l'oiseau sur une branche (il retomberait de suite). L'idéal est de prendre un contenant laissant passer l'eau (cageot/cagette ou panier dont les bords ne sont pas trop hauts, mais qui seront suffisants pour que l'oisillon ne retombe pas au sol.

Une fois replacés, ne pas nourrir les oisillons, les parents s'en chargeront.

Si les adultes ne viennent pas dans les cinq heures, rapatriez l'oiseau dans un centre de soins spécialisé LPO.

**La plupart des espèces d'oiseaux sont protégées par la loi. Il est interdit de les maintenir en captivité ni de détruire leurs nids.**

Plus de détails, téléchargez le poster pédagogique sur [lpo.fr](http://lpo.fr) dans l'article du 03/08/2022 : «J'ai trouvé un jeune oisillon, que faire ?».

## L'HISTOIRE QUI FINIT BIEN :

### Lola, la petite chienne qui vivait dans un garage.



Je n'ai qu'un an et demi et j'ai déjà connu tellement de malheur. Je vivais H24 dans un garage, dans le noir, sans affection ni attention. Pourtant on a dû m'aimer au début quand je n'étais qu'un chiot, mais il a fallu m'éduquer et les problèmes ont commencé pour moi. Mon ancienne famille n'avait aucune patience pour m'apprendre à contrôler mon énergie et mon enthousiasme, je devenais

insupportable à ses yeux alors que j'étais juste heureuse de vivre et voulais simplement du temps et de la cohérence pour apprendre. Mais voilà je n'avais pas de bons professeurs, eux-mêmes n'étaient pas très bien éduqués... Et j'ai fini dans leur garage, sans plus aucune sortie, ne mangeant pas souvent et faisant mes besoins là.

Heureusement Résilience m'a sortie de cet enfer et m'a confiée à une de leurs amies, Babeth. C'est ma maman maintenant et elle m'a déjà beaucoup enseigné et j'ai appris. C'était difficile au début mais ma maman est juste adorable, elle n'a rien lâché et m'aide à me construire et à faire de moi une gentille fille. J'ai appris à être propre et je sais même respecter les règles, pas toutes encore mais de l'avis de tous je fais d'énormes progrès de jour en jour.

Et puis quel bel endroit pour ma nouvelle vie ! un immense jardin, une belle maison, des jouets et de l'amour; beaucoup d'amour; enfin !

## POÉSIE

Fidèles hirondelles

Toi qui peux monter solitaire  
Au ciel, sans gravir les sommets,  
Et dans les vallons de la terre  
Descendre et planer dans l'air,  
Toi qui, sans te pencher au fleuve  
Où nous ne puisons qu'à genoux  
Peux aller boire, avant qu'il ne pleuve  
Au nuage trop haut pour nous ;  
Toi qui pars au déclin des roses  
Et reviens au nid printanier,  
Fidèle aux deux meilleures choses :  
L'indépendance et le foyer.  
Comme toi, mon âme s'élève  
Et tout à coup rase le sol  
Elle suit avec l'aile du rêve  
Les beaux méandres de ton vol.  
S'il lui faut aussi des voyages,  
Il lui faut son nid chaque jour,  
Elle a tes deux besoins sauvages :  
Vivre libre dans l'intense amour.

Sully Prudhomme (1839-1907)

## À L'HONNEUR

### Louane : Toute une famille dévouée aux animaux !

Plus d'une année à nos côtés et déjà tant d'animaux secourus grâce à Louane. Pas besoin de terminer sa phrase lorsqu'on appelle Louane à l'aide, c'est un grand OUI d'office ! Louane et sa famille poussent les murs, biberonnent à tout va, soignent, sociabilisent. Le bonheur de Louane ? biberonner (avec succès) les chatons. Quand on sait le travail que cela représente on est à chaque fois stupéfait de la joie avec laquelle Louane accueille ces tous petits êtres.

Cette pépite que Résilience a la chance de compter parmi ses familles d'accueil est d'un total dévouement à la cause animale. Sentinelle hors pair face à la misère animale, elle ne manque jamais de nous alerter devant l'inacceptable et est à l'origine de nombreux sauvetages. Le dernier en date c'est celui de Lola, la petite chienne qui vivait H24 dans un garage (voir la belle histoire).

Un immense merci à toi Louane, à Cindy, Christophe, Valentin, Alexis pour votre engagement et votre dévouement envers les animaux. Vous êtes extra !



### BULLETIN D'ADHÉSION

Notre association mène ses actions grâce aux adhésions et aux dons des particuliers. Merci pour votre aide.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Mob. : .....

E-mail : .....

#### Souhaite adhérer à l'Association Résilience

(Valable du 01/01 au 31/12 de l'année en cours)

Adhésion simple : 10 €

Membre bienfaiteur : ..... € (montant libre)

Ci-joint mon règlement par chèque de ..... €

à l'ordre de «Association Résilience».

#### Art. 200 et 238 bis du CGI

Votre versement vous permet une réduction d'impôt de **66%**

**Ex : 100 € versés = 34 € (en coût réel après déduction)**



A renvoyer à :

**Association Résilience**

**6 place Pierre Larue 88210 Senones**



Date : .....

Signature :